De : Marie Bréchet A : Assistante RH

Société PRIMEVERE

Le14 fevrier

Chères employé(e)s,

Dans le cadre d’une action de prévention, nous mettons en place un examen de radiologique obligatoire pour tout le personnel. Le lieu du rendez-vous se fera sur site le mardi 10 mars avec le camion-labo médecine.

Vous recevrez une convocation individuelle avec la date, vos résultats seront traités de manière confidentielle et partagés uniquement avec vous et le service médical de l'entreprise.

Merci pour votre coopération.